



SNUipp-FSU 23

SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE

des Instituteurs, Professeurs d'écoles et PEGC

Section de la CREUSE

542 - Maison des Associations et des Syndicats

Immeuble de Braconne

23000 - GUÉRET

Téléphone : 05 55 41 04 81

E-mail : snu23@snuipp.fr

Site : 23.snuipp.fr

À Guéret, le 17 février 2012

À

Monsieur le Président du Conseil Général de la Creuse

Objet : suppression de postes d'EMALA

Monsieur le Président,

Le Directeur Académique de la Creuse a présenté aux représentants du personnel lors du Comité Technique spécial Départemental son projet de carte scolaire pour la rentrée 2012. Nous ne reviendrons pas ici sur la hauteur de la taxation creusoise qui fait de notre département le territoire le plus taxé de l'Académie mais venons vers vous concernant la proposition de suppression de 50% des emplois dédiés à l'Equipe Mobile d'Animation et de Liaison Académique.

En effet, le Conseil Général participe au financement de cette action départementale qui a vocation à permettre aux élèves des écoles rurales les plus isolées d'avoir accès à une offre culturelle, scientifique et sportive qui ne pourrait leur être proposée en dehors de ce dispositif.

Cette structure a déjà été amputée de 25 à 30 % de ses capacités d'intervention lors de la carte scolaire 2011. Aujourd'hui, c'est l'équivalent de 2 emplois qui pourraient être supprimés. C'est une nouvelle attaque de ce qui représentait la reconnaissance par l'Education Nationale de la spécificité rurale de notre département.

Nous souhaiterions connaître la position du Conseil Général sur ces deux propositions de suppressions de postes.

Dans l'attente de vous lire, veuillez recevoir, Monsieur le Président, mes sincères salutations.

Le Secrétaire départemental

Fabrice COUEGNAS